

## ***MÉMOIRE***

### ***CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE DU VALLON***

Comité de citoyens (nes) secteur Chauveau

Rédigé par madame Gisèle Thibodeau

Le 15 mai 2004

Monsieur le président,  
Mesdames les commissaires,

Bonjour,

Au nom du comité des citoyens (nes) concernés par la problématique de l'avenue Chauveau, je suis mandaté pour vous lire le mémoire de Madame Gisèle Thibodeau, porte parole du comité qui l'a rédigé en leur nom.

Nous sommes en faveur du prolongement de du Vallon en boulevard urbain et selon le tracé initial.

### **MÉMOIRE PROPREMENT DIT**

Je réside sur l'avenue Chauveau depuis 1972. À partir de 1980, les membres du comité de citoyens (nes) n'ont jamais raté une occasion de sensibiliser nos élus à l'urgence de résoudre définitivement un problème de circulation trop intense sur le boulevard Chauveau, entre la rue de l'Aube et le boulevard l'Ormière. À noter que nous sommes dans un secteur dit résidentiel.

Encore aujourd'hui, vingt-quatre ans plus tard, nous vivons encore et toujours la même situation, à savoir un flot de circulation incompatible avec un secteur résidentiel.<sup>1</sup>

Nous habitons malheureusement une voie d'évitement pour les automobilistes qui résident dans les secteurs du futur axe du Vallon. La réalisation du prolongement en boulevard urbain nous préoccupe particulièrement et voici pourquoi.

---

<sup>1</sup> Voir annexe 1, article du Journal l'Actuel du 31 mars 2002 intitulé « La circulation sur Chauveau dérange ».

## UN PETIT HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION

Lorsque je suis arrivée dans le secteur il y a 32 ans, j'avais comme paysage un beau décor bucolique : des petites vaches qui broutaient bien tranquillement. Toutefois, au début des années 1980, les choses vont grandement changer.

Même s'il y avait un viaduc inutilisé sur le boulevard Henri 1V à moins de un kilomètre du boulevard Chauveau, la Ville de Québec décide de faire une sortie sur Chauveau, alors que rien n'était prévu à cet effet. La partie sud de notre secteur domiciliaire, en bordure de Henri 1V, change de type de zonage, soit d'agricole à commercial sans consultation avec les citoyens (nes). Et rapidement, le chat sort du sac : on assiste impuissant à la construction d'un centre commercial. **Et depuis, une forte partie de la circulation passe sur notre rue et, au fil des ans, l'achalandage d'automobiles est toujours en constante progression.**

En 1980, sensibles à nos revendications, et en pleine période électorale, les élus débloquent un budget de 1,2 M pour la construction du boulevard de l'Auvergne. Ce boulevard se termine temporairement jusqu'au boulevard de l'Ormière. On nous fait la promesse que ce boulevard, au cours des deux prochaines années, sera prolongé à proximité du centre communautaire Michel Labadie pour revenir rejoindre Chauveau en direction est, soit vers Charlesbourg. Toutes les expropriations nécessaires au projet devaient se faire en temps opportun.

En attendant la réalisation des promesses de la mise en chantier de ces travaux, nous acceptons de bonne foi la construction temporaire de la rue de l'Aube (face au Carrefour Neufchâtel). Près de 25 ans plus tard, vous comprendrez notre grande déception de constater, dans les faits, que le caractère temporaire de la rue de l'Aube est passé à permanent.

Le boulevard Chauveau a été rebaptisé Avenue Chauveau, ce qui n'a aucun lien logique avec son volume de circulation qui, bien au contraire, est en progression constante pour une circulation dite de transit<sup>2</sup>. En effet, de nombreux automobilistes empruntent ma rue pour éviter la congestion sur le boulevard de l'Ormière, sur le boulevard de l'Auvergne et celui de St-Jacques.<sup>3</sup> Les rues avoisinantes subissent le même sort, soit les rues Lavoisier, Robin et Ramesay.

---

<sup>2</sup> Voir annexe 2, projet d'atténuation de la circulation du 31 mars 2004, page 1 et 2.

<sup>3</sup> Voir annexe 3, article du Journal du Québec du 27 août 2003 intitulé « Une plaie urbaine, rues résidentielles utilisées comme des boulevards ».

La patience des gens du secteur est au point limite extrême. Nous avons opté pour vivre en banlieue et nous n'avons pas la qualité de vie à laquelle nous avons droit. Et les nouveaux développements<sup>4</sup> qui se pointent à l'horizon<sup>5</sup> ne sont pas pour nous apaiser, loin de là car les débits journaliers moyens annuels ne feront qu'augmenter<sup>6</sup>! Pour retrouver notre qualité de vie, la construction du boulevard urbain prévu pour l'axe nord-sud pour le prolongement de du Vallon et la poursuite des travaux interrompus sur le boulevard de l'Auvergne sont des incontournables.

Plusieurs s'inquiètent, à juste titre, de la santé des oiseaux, des batraciens et autres petits animaux. Il est à se demander si les animaux ne réagissent pas mieux que les humains aux changements apportés à leur milieu d'habitation. En effet, bien que vivant dans une zone de circulation intense, les oiseaux sont présents et vigoureux. À preuve, une bande de merles nous chantent la sérénade dès 4 h 00 du matin. Les corvidés sont au rendez-vous et nullement craintifs des humains. Les automobiles qui sont munis de haut-parleurs tonitrueux ne font pas fuir ces volatiles qui se font des « condos de luxe » dans les arbres à proximité de la rue. De plus, des moufettes viennent se servir un « brunch » dans nos pelouses et les marmottes ne se gênent pas pour goûter à nos fleurs. Au printemps, lors du crépuscule, crapauds et grenouilles se font une cour assidue. Précisons également que nos arbres se portent aussi très bien.

Voilà ce qui me rassure pour la survie de la faune et de la flore du parc de l'Escarpement. La ville de Québec me semble très sensible à cette argumentation dans son plan directeur<sup>7</sup> pour la protection et la mise en valeur de la forêt urbaine et des milieux naturels.

L'option actuelle du tracé 1 pour le prolongement de du Vallon en boulevard urbain représente une solution plus que valable, le promoteur ayant déjà prévu de nombreuses mesures d'atténuation du bruit et des inconforts anticipés.

<sup>4</sup> Voir annexe 4, article du journal de l'habitation.

<sup>5</sup> Voir annexe 5, article du journal l'Actuel du 24 janvier 2004.

<sup>6</sup> Voir annexe 6, document du projet de prolongement de l'axe du Vallon de 2003.

<sup>7</sup> Voir annexe 7, plan directeur de la ville de Québec au 18 juin 2003.

## **CONCLUSION VS PROBLÈME DE CIRCULATION**

Comme nous l'avons précédemment décrit, il y a une forte saturation de la circulation sur toutes les rues et les boulevards avoisinants notre secteur. Avec le nouveau boulevard à quatre voies, les analyses prévoient une baisse minimale de 20 % de la circulation de transit dans notre secteur. **Le verre est plein et il déborde. Il faudrait un autre verre, monsieur le président, et cet autre verre, c'est le prolongement de du Vallon dès 2005.**

L'absence de l'axe du Vallon en est la cause principale. Sans cet axe et la poursuite des travaux du prolongement du boulevard de l'Auvergne, nous ne voyons pas comment le réseau routier actuel pourra résoudre la grave problématique de la circulation pour desservir adéquatement les résidents actuels et les nouveaux résidents à venir dans les nouveaux développements qui sont présentement en cours comme celui des Méandres et celui du secteur de Neufchâtel, à l'intérieur du territoire situé entre le boulevard l'Ormière et le boulevard Henri 1<sup>V</sup><sup>8</sup>.

**IL Y A DONC UN URGENT BESOIN  
DE NOUVELLES VOIES D'ACCÈS  
ET DU VALLON EST LA PLUS URGENTE**

**\*\*\*\*\***

---

<sup>8</sup> Voir annexe 4.